



## Rostrenen

# Projet éolien de Lan-Vraz : un an d'étude environnementale

La société Initiatives et énergies locales prévoit d'implanter trois à quatre éoliennes à proximité de Lan-Vraz. Laurie Burette et Clovis Genuy ont entrepris l'étude environnementale de la zone.

L'entreprise briochine Initiatives et énergies locales (IEL) prévoit d'implanter trois à quatre éoliennes, sur un espace de 48 ha, à proximité de Lan-Vraz.

« Nous en sommes actuellement au stade de l'étude d'implantation. Nous ne connaissons pas encore le positionnement des éoliennes, rappelle Florent Epiard, représentant d'IEL. Il faudra d'abord que les études paysagères, acoustiques et environnementales en cours soient terminées. »

### Des observations de terrain

Laurie Burette et Clovis Genuy, chargés d'études pour Théma environnement, un bureau d'études privé installé à Chambray-les-Tours, viennent de commencer l'étude environnementale et naturaliste de la zone concernée.

Tous les jours, pendant un an, au fil des saisons, ils vont réaliser un important travail d'observation sur le terrain. « Nous allons observer l'habitat naturel, la flore, tout ce qui est végétal, les espèces animales, les reptiles, les insectes, expliquent ces spécialistes. Pour l'implantation des éoliennes, on met l'accent sur les oiseaux, d'une part, et les chauves-souris, d'autre part. »

### Réaliser une expertise plus précise

Pour leurs observations, ils utilisent, notamment, des jumelles, et des endoscopes pour regarder dans les ca-



Mercredi, Florent Epiard, de la société Initiatives et Énergies locales, s'est rendu sur le terrain, à Moustermeur, près du parc actuel d'éoliennes, pour rencontrer Laurie Burette et Clovis Genuy, chargés d'études pour Théma environnement.

vités des arbres.

Des données sur la zone existent, certes. Mais ces chargés d'étude viennent sur le terrain pour réaliser une expertise plus précise : répertorier les espèces protégées, celles qui vont être vulnérables à l'éolien, pour, éventuellement, déconseiller telle zone d'implantation, favorable à la ni-

dification.

### Des recommandations contraignantes

« Nous demanderons, par exemple, d'éloigner les éoliennes des haies propices à la nidification. Si on doit supprimer des arbres, on doit compenser. Nous conseillerons,

aussi, de ne pas faire les travaux en période de reproduction. »

Ces recommandations peuvent être contraignantes pour le constructeur des éoliennes car la période de travaux s'en trouve limitée. Mais l'impact des projets est ainsi atténué et leur inscription dans une démarche de développement durable assurée.